



## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DÉMÉ'SO ET DE SON PROJET « BIENVENUE À LA MAISON »



Depuis quelques années, les mineurs arrivant en France de manière illégale sans responsables légaux, appelés Mineurs Non Accompagnés (MNA), sont de plus en plus nombreux. Protégés par la Convention Internationale des Droits de l'enfant, ces jeunes mineurs ne sont pas expulsables et sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance qui doit garantir leur sécurité physique, morale et affective et pourvoir à l'ensemble de leurs besoins. Avec l'arrivée croissante de ces jeunes, les capacités de prises en charge se sont retrouvées réduites laissant de nombreux jeunes à l'hôtel avec peu d'accompagnement éducatif.

### ► L'accueil citoyen

A Lyon et dans le département du Rhône, de nombreux projets d'accueil citoyen ont vu le jour ces dernières années : recherche d'accueillants bénévoles, de solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes sans autres possibilités d'hébergement, de suivi, de mise en réseau ont été mis en œuvre et ont fait leurs preuves. Toutefois, les accueils proposés actuellement sont des accueils de quelques semaines à quelques mois et il est difficile de les faire durer plus longtemps (manque d'une indemnité journalière pour les accueillants et manque d'une structuration professionnelle avec des travailleurs sociaux pour réaliser un vrai suivi en complémentarité de l'accueil).

### ► Démé'So et le projet « Bienvenue à la maison »

Ces constats ont amené une réflexion collective de militants engagés dans l'accueil citoyen et a abouti à la création de Démé'So, association à but non lucratif (loi 1901), dont l'objectif est de proposer un hébergement et un accompagnement adaptés aux besoins de ces jeunes.

De son côté, le Département du Rhône a lancé en 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un réseau d'accueillants bénévoles (familles solidaires) pour des mineurs non accompagnés. Il souhaite en effet déléguer l'organisation et la gestion de l'accueil solidaire des MNA à un partenaire extérieur, qui sera chargé d'assurer cette mission en lien très étroit avec les services départementaux.

L'association Démé'So et son projet « Bienvenue à la Maison » ont été sélectionnés et les premiers

accueils en famille, pour une quinzaine de jeunes, doivent démarrer à partir de février 2020 sur le département du Rhône.

L'équipe de Démé'So est constituée de Joris Darphin, directeur de l'association et coordinateur général du dispositif avec le Département, de Stéphane Bouquet, coordinateur du parcours des jeunes, d'Inès Benguesmia, travailleuse sociale, et de bénévoles.

Pour mener à bien son projet, Démé'So recherche des bénévoles et des familles volontaires pour accueillir chez elles un jeune mineur.

## ▶ Les modalités d'accueil

La durée d'accueil du jeune varie en fonction de son âge et de sa situation.

Lorsqu'un mineur est confié à une famille, une convention d'accord est signée entre le Département, les accueillants et Démé'So. Les accueillants bénévoles bénéficient d'une formation et d'un soutien sur le plan éducatif, administratif et juridique ainsi que d'une indemnisation des dépenses d'accueil. Démé'So se charge également d'assurer un suivi régulier des familles et des mineurs accueillis, d'organiser des activités et des temps d'échanges entre accueillants et entre jeunes.

Le cadre familial sera l'élément moteur permettant au jeune de construire un projet de vie. Cette immersion au sein d'une famille d'accueil lui permettra de mieux appréhender la société française et de se préparer à la place qu'il souhaite y prendre, avec comme objectif une réelle intégration républicaine.

